



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

Le Ministre aux Relations avec le Parlement

Madame la Présidente
du Conseil d'État
Luxembourg

Personne en charge du dossier:

Jean-Luc Schleich
☎ 247 - 82954

Luxembourg, le 3 avril 2020

Réf. CE / SCL : 60.123 / 60.124 – 413 / nb

Doc. parl. 7524

- Objet : 1) Projet de loi portant sur la qualité des services pour personnes âgées et portant modification de :
- 1° la loi modifiée du 16 mai 1975 portant statut de la copropriété des immeubles bâtis ;
 - 2° la loi modifiée du 8 septembre 1998 réglant les relations entre l'État et les organismes œuvrant dans les domaines social, familial et thérapeutique.
- 2) Projet de règlement grand-ducal relatif à la loi portant sur la qualité des services pour personnes âgées.

Madame la Présidente,

Comme suite à ma lettre du 14 février 2020, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe l'avis de la Chambre des salariés sur le projet de loi et le projet de règlement grand-ducal sous rubrique.

Veillez agréer, Madame la Présidente, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Ministre aux Relations
avec le Parlement

John Dann
Directeur